

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VENDREDI 14 FEVRIER 2014

LES PARTICIPANTS

⇒ Les représentants des communes

- Xavier CADORET, maire de Saint-Gérand-le-Puy, président de la communauté de Communes Varennes Forterre, président de la CDPPT de l'Allier, membre titulaire.
- Gilles BERRAT, maire de Varennes-sur-Têche, membre titulaire.
- Jean-Pierre MONCILOVIC, conseiller municipal de la ville de Montluçon, membre titulaire.
- Michel GUYOT, maire de Saint Germain des Fossés, membre titulaire.

⇒ Les représentants du Conseil Régional

Henri MALAVAUD, conseiller régional, membre titulaire.

⇒ Les représentants de la Préfecture de l'Allier

Jean-Luc GALLAND, coordinateur général des missions, développement local et suivi budgétaire des politiques d'intervention de l'Etat.

⇒ Les représentants de La Poste

- Gilles MAZOYER, délégué départemental du Groupe La Poste.
- Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.

⇒ Secrétariat

Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.

LES ABSENTS EXCUSES

⇒ Les représentants des communes comportant une zone urbaine sensible

Bernadette RONDEPIERRE, conseillère régionale, membre titulaire.

⇒ Les représentants du Conseil Général

- Dominique BIDET, conseiller général du canton d'Ébreuil, membre titulaire.
- André BIDAUD, conseiller général du canton de Chantelle, membre titulaire.



ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu de la CDPPT du 29 novembre 2013

2. Fonds postal de péréquation territoriale :

- Rapport de maillage
- Plan stratégique
- Conférences citoyennes
- Nouveau contrat de présence postale
- Fonds de Péréquation 2014-2016
- Evolution des points de contact
- Suivi du Fonds 2013
- Présentation de la plaquette de communication.

3. L'actualité des métiers :

• Courrier: Evolution territoriale

• Enseigne: Evolution des organisations

Retour sur test « tablette en APC »

4. Questions diverses



Adoption du compte rendu de la CDPPT du 29 novembre 2013

Le compte rendu est adopté et signé par le président et le secrétaire.

Xavier CADORET présente l'ordre du jour et demande aux membres d'ajouter exceptionnellement la question de Lusigny. La CDPPT accepte.

2. Fonds postal de péréquation territoriale :

1. Rapport 2012 relatif à l'accessibilité du réseau postal

- Présentation et examen
- Validation de la norme d'accessibilité

Le taux d'accessibilité de l'Allier est de 93,9% de la population pour une obligation à 90%.

Xavier Cadoret soumet le rapport de maillage au vote qui est adopté à l'unanimité.

2. Conférences citoyennes

Xavier Cadoret, représentant l'AMF comme expert lors des conférences citoyennes, précise que le 30 novembre, La Poste a lancé avec l'institut Ifop une initiative encore peu utilisée en France : les conférences citoyennes. 3 groupes de citoyens ruraux, urbains et d'entrepreneurs (TPE) ont ainsi été invités à réfléchir pour répondre à la question: "en tant que citoyen, quels sont les différents services que vous attendez de La Poste dans les prochaines années, pour la collectivité et pour vous ?". Après avoir débattu avec des élus locaux, des représentants syndicaux, des membres d'associations de consommateurs, des chefs d'entreprise, des experts économiques... ces citoyens ont rédigé des avis qu'ils ont transmis le 8 janvier au président du Groupe. Sur invitation de Philippe Wahl, ils les ont également remis à Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, le 9 janvier.



3. Plan stratégique

Le plan stratégique La Poste 2020 : Conquérir l'Avenir a pour vocation de conduire les évolutions du groupe la Poste pour les 5 ans à venir. Ces évolutions sont nécessaires du fait des évolutions de notre environnement qui impacte nos métiers :

- La révolution numérique qui impacte les volumes de Courrier et la fréquentation des bureaux de Poste
- La concurrence sur l'activité colis
- L'évolution du paysage bancaire

5 axes de travail ont été mis en avant :

- Accélérer et développer les activités existantes
- Conquérir de nouveaux territoires
- Assurer et moderniser les missions de service public et développer de nouvelles activités d'intérêt public
- Construire et négocier un pacte social
- Améliorer la compétitivité de l'entreprise

Ces axes ont pour vocation de rétablir une bonne santé économique pour le groupe la Poste.

4. Nouveau contrat de présence postale

Il conserve l'esprit des deux précédents contrats et reste dans la continuité : dialogue et concertation.

- Il s'inspire de la consultation des CDPPT et des travaux menés par l'Observatoire, en respectant les axes prioritaires fixés dans le contrat d'entreprise 2013/2017 signé en juillet 2013 entre l'Etat et La Poste.
- Il favorise le développement de l'accessibilité numérique dans tous les points de contact
- Il élargit les possibilités d'adaptation du réseau aux besoins des territoires, notamment
- le renforcement de l'intégration de services postaux dans des espaces mutualisés
- la poursuite du processus de transformation, avec notamment le développement de nouvelles formes de partenariats
 - Il permet l'adéquation des horaires aux attentes des clientèles
 - Il contribue au renforcement de la présence de La Poste dans les ZUS



5. Fonds de Péréquation 2014-2016

- Au national, 900 millions d'euros ont été investis en 6 ans, lors des 2 précédents contrats ; le montant prévisionnel pour les 3 années à venir est de 170 millions par an.
- Les critères d'éligibilité déterminent 151 points de contact éligibles pour l'Allier et un Fond postal de péréquation de 2 519 657€ pour 2014.
- La répartition du Fonds évolue de 6 programmes à 4 parts, dont la part B est négociée avec la CDPPT.
- PART A: Indemnités et rémunérations des partenaires : 958 680€. Indemnité mensuelle APC 996€, APC en ZRR et API 1122€ Rémunération mensuelle RP 315€ et RP en ZRR 372€.
- PART B: Amélioration de l'accès aux services postaux : 973 329€ dont 176 294€ pour le numérique soit 30 % ; dont une répartition 74% rural (435 447€) et 26% ZUS (152 201€)
- → B1 travaux de modernisation des bureaux de poste : Néris-Les-Bains, Vendat, Buxières-Les-Mines et Chantelle bénéficieront de travaux de rénovation ou de modernisation. Le bureau de Saint-Pourçain-Sur-Sioule est bureau structurant et peut bénéficier du fonds de péréquation à ce titre.
- → B2 accompagnement des clientèles fragiles dans les points de contact en ZUS ou les desservant :

Partenariat avec les acteurs de la politique de la ville et prestations d'accompagnement sont concernés et pourront être mis en œuvre à la demande.

- → B3 accessibilité numérique des bureaux de poste et partenaires :
 - Sont provisionnés pour 2014 : 100 900€ pour le remplacement d'équipements existants, la maintenance et les coûts d'abonnement au réseau, le développement de la plateforme ARIS, l'implantation de 10 tablettes en APC et l'équipement numérique de 3 RP. La programmation de la transformation des bureaux de Montluçon République et Cusset en ESCI est enregistrée.
- → B4 attractivité des partenariats et soutien à la dynamique de mutualisation : Les rénovations de Boucé, Le Brethon et Saint-Germain-de-Salles validées par la CDPPT en 2013 sont enregistrées. Une provision de 2 400€ est provisionnée pour la formation des gérants d'APC. Les projets d'expérimentation de mutualisation de services incluant l'offre postale avec des structures de l'économie sociale et solidaire pourront être financés sur cette part après validation par l'observatoire.
- → B5 Création de point additionnel au réseau : Saint-Nicolas-des-Biefs est enregistré et l'ouverture est programmée pour le 2 juin.
- → **B6 Communication**: le budget est de 2 500€.

Pour 2014, la budgétisation de la part B s'élève à 604 800€ dont 30,75% pour les ZUS et 27,27% pour le numérique.



PART C: Fonctionnement et évolution des bureaux de poste en zone rurale : les parts travaux finançables par le fonds de péréquation et les indemnités des APC de Cressanges et Chamblet seront financés par la part C. A partir du 1^{er} janvier 2015 les indemnités de ces agences seront financées par la part A.

6. Evolution de la présence postale

- Les principes de concertation en cas de changement de statut d'un point de contact sont réaffirmés : Diagnostic partagé et accord impératif du maire et de son conseil municipal.
- cas d'évolution des horaires d'ouverture des bureaux en zone prioritaire:

Dialogue et information préalable si amplitude inchangée.

Rapport formalisé si modification du nombre d'heure d'ouverture hebdomadaire, remis au maire qui dispose de trois mois pour transmettre ses observations.

Les BP déjà à moins de 12H feront l'objet à nouveau d'un diagnostic partagé, préalable et formalisé.

7. Suivi du Fonds 2013

Le bilan définitif de 2013 n'est pas connu, il est à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine CDPPT.

8. Présentation de la plaquette de communication

Pour la même raison, la présentation de la plaquette est reportée à la prochaine CDPPT.

• Bilan des concertations, évolution des points de contacts

L'APC de CRESSANGES est ouverte depuis le 3 février.

L'APC de CHAMBLET ouvrira début avril.

Le RP de SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS ouvrira début juin.

22 communes sont en concertation à fin 2013.



3. L'actualité des métiers :

Courrier

Dans le cadre de la décentralisation, le Courrier fait évoluer ses organisations managériales. C'est ainsi que l'Allier qui compte aujourd'hui 5 établissements Courrier gérant les 27 sites que comptent le département va passer à 4 établissement ce qui permettra de renforcer les équipes managériales autour des Directeurs d'Etablissement. Cette nouvelle organisation se mettra en place fin 2014, début 2015. A noter que ce projet en tant que tel n'a pas d'impact direct sur l'organisation de la distribution sur le territoire. Cartes en annexe.

Enseigne

Adaptation des organisations

Les maires d'Ygrande, Besson et Franchesse ont été rencontrés par le Directeur du territoire de Bourbon-L'Archambault et le Déléqué aux Relations Territoriales du Groupe La Poste de l'Allier, dans la cadre d'adaptation des horaires d'ouverture des bureaux de poste.

Les Directeurs des territoires de Bellerive, Commentry et Domérat vont adapter l'organisation des bureaux de poste de leur territoire.

Tablette numérique

L'agence postale de Naves teste l'utilisation d'une tablette numérique à destination de ses

L'essentiel des services publics et du groupe La Poste sont à disposition de tous par le canal internet.



4. Questions diverses:

LUSIGNY:

Xavier Cadoret présente les courriers transmis par Monsieur Jardin Maire de Lusigny et l'association VA Lusigny.

La Préfecture vérifiera les aspects réglementaires soulevés.

Les représentants de La Poste présentent le bilan de l'évolution de l'activité depuis les modifications horaires.

Les membres de la CDPPT demandent aux représentants de La Poste de transmettre copie du compte-rendu validé de la CDPPT à Monsieur le Maire et à l'association concernée et de prendre rendez-vous avec Monsieur Jardin pour lui présenter ce premier bilan. La CDPPT demande aux représentants de La Poste de présenter le rapport après 6 mois d'expérimentation et recevra alors Monsieur le Maire de Lusigny, s'il maintient la saisine.

MAISONS DE SERVICES PUBLICS:

M. GALLAND informe la CDPPT que Messieurs le Préfet et le Président du Conseil Général vont participer à la DATAR à la première réunion pour l'expérimentation de schéma d'accessibilité aux services publics. L'Allier est un des départements pilote et la traduction concrète pourra être la création de maisons de services publics, dans lesquelles la mutualisation avec le numérique est à intégrer.

Les représentants de La Poste précisent qu'ils souhaitent être associés à la démarche, comme ils en ont déjà informé les représentants du Conseil Général.

EVOLUTION DE LA COMMISSION SUITE A ELECTIONS:

M. GALLAND précise à la CDPPT que le contact a été pris avec l'Association des Maires, pour le renouvellement des membres représentants

les communes de plus et de moins de 2000 habitants,

les communautés de communes

les communes comportant une ZUS

La préfecture a demandé aux Conseils Régional et Général, s'ils souhaitent apporter une modification à leur représentativité.

Prochaine CDPPT, vendredi 20 juin 2014.

Le Président remercie les membres de la Commission pour leur participation et le travail réalisé depuis 3 ans et clôture la séance.

Le président, Xavier CADORET Le secrétaire de séance, Daniel Bouculat